

S'APPROPRIER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Durée
2 jours, soit
14 heures

En intra
Maxi 12 personnes

Coût pédagogique
1300 €/jour

Frais de
déplacement
Forfait selon le site

Visioconférence :
NON

En inter-entreprises

Groupe de 12 personnes maximum
Coût pédagogique
450 €/jour par stagiaire,
repas compris

Tous les professionnels des établissements médico-sociaux en contact avec les usagers (il n'y a pas d'autre prérequis).
Mesure du prérequis (en extra seulement) : élément de preuve de l'exercice professionnel dans un ESSMS.

2 - OBJECTIFS

- Intégrer la dimension « penser pour agir ».
- Connaître les principes des RBPP.
- Identifier les enjeux et les RBPP utiles à l'établissement.
- Développer une méthodologie de lecture pour leur appropriation et leur application.

3 - PROGRAMME

Apports théoriques

- La Haute Autorité de Santé : présentation, cadre législatif et réglementaire.
- Recommandations transversales, recommandations spécifiques, synthèses, éléments d'appropriation.
- Mise en place d'une base documentaire.

Pratique

- Penser pour agir : étude de cas pratiques.
- Identification des pratiques habituelles et vérification de leur concordance avec les RBPP.
- Analyse détaillée de thèmes.
- Méthode de lecture des recommandations.
- Réflexion, échanges et retours d'expérience.
- Identifier les risques de maltraitance involontaire.

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives : la participation dynamique des stagiaires est requise.

4 – MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Séances de formation en salle.
Exposés théoriques.
Analyse de la pratique professionnelle.
Notes essentielles sur paperboard.
Questionnement en groupe et sous-groupes.
Exercices pratiques d'intégration à la pratique professionnelle.

5 – SUIVI

Émargement par les stagiaires d'une fiche de présence pour chaque demi-journée de formation.
Retours d'expérience et soutien post-formation durant trois mois (par e-mail ou par téléphone).

6 – ÉVALUATION

Évaluation à chaud en cours de session par reformulation des principaux acquis.
Questionnaire évaluatif des grandes notions (QCM) en fin de session.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire.